



Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le treize (13) juin deux mille seize (2016), à 19h30, en partie sous la présidence de monsieur Dominic Tremblay, maire, et en partie sous la présidence de monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Dominic Tremblay, maire
- . Violette Bouchard, conseillère
- . Ginette Claude, conseillère
- . Céline Dufour, conseillère
- . Patrice Desgagnés, conseiller et maire suppléant
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère

Lesquels sont tous membres du conseil municipal et forment quorum.

Le conseiller Viateur Tremblay était absent et avait avisé de son absence.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur Dominic Tremblay, maire, a présidé la séance de 19h30 à 19h50 et a pris part aux résolutions 2016-06-184 à 2016-06-193. À compter de 19h50, monsieur Patrice Desgagnés a présidé la séance et a pris part aux résolutions 2016-06-194 à 2016-06-215.

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2016 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MAI 2016**
4. **ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU MOIS DE MAI 2016**
5. **RÉSOLUTIONS :**
 - 5.1. **ADMINISTRATION / REPRÉSENTATIONS**
 - 5.1.1. Appel d'offres pour travaux à l'édifice municipal (Enlèvement de fenêtres à la bibliothèque);
 - 5.1.2. Inscription du maire au 75^e congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités;
 - 5.1.3. Inscription d'élus au Gala des élus du 75^e Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités;
 - 5.1.4. Politique sur la gestion des dépliants à la Halte du Pilier;
 - 5.1.5. Demande d'aide financière de la FADOQ - Les Insulaires de l'Isle-aux-Coudres pour réfection du jeu de croquet;
 - 5.1.6. Publicité pour le magazine SORTIR du journal Le Charlevoisien;
 - 5.1.7. Assurance responsabilité civile pour la pratique du kitesurf à proximité de la Halte du Pilier;
 - 5.1.8. Paiement de la facture numéro 6FD000152 de la Ville de Baie-Saint-Paul concernant l'entente d'équipement supra-local pour 2016;
 - 5.1.9. Mandat à la firme Le Groupe GESFOR Poirier, Pinchin Inc., pour la mise en place d'un registre des calorifuges et des flocages;

- 5.1.10. Renouvellement de la lettre d'entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec);
- 5.1.11. Appui à la campagne Sauvons Postes Canada du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes concernant l'avenir de Postes Canada;
- 5.1.12. Intérêt de la municipalité à participer au regroupement des municipalités de Charlevoix pour le lignage des rues;
- 5.1.13. Appui au projet « Train OCEAN 150 » de la Ville d'Amqui;
- 5.1.14. Participation à la 23^e édition du tournoi de golf bénéfice de Musée maritime de Charlevoix;
- 5.1.15. Dépôt du rapport de l'Assemblée générale annuelle 2015 de SPCA Charlevoix;
- 5.1.16. Dépôt du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix du règlement portant le numéro 2016-09;
- 5.1.17. Dépôt du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix du règlement portant le numéro 2016-10;
- 5.1.18. Dépôt du règlement numéro 160-16 intitulé « Adoption du règlement révisant la composition et le fonctionnement du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Charlevoix » de la MRC de Charlevoix;

5.2. LOISIRS / CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 5.2.1. Demandes du Comité de la Classique Isle-aux-Coudres concernant la Fête du Canada;

5.3. TRANSPORT / VOIRIE / TRAVAUX PUBLICS / AQUEDUC / ÉGOUT / DÉNEIGEMENT

- 5.3.1. Mandat à Tetra Tech pour la mise à jour de l'estimation des coûts et réalisation des devis administratifs et techniques concernant les travaux de stabilisation des berges dans certains secteurs des chemins de la Bourroche, des Coudriers et du Mouillage et possibilité d'un support durant l'appel d'offres et les travaux;

5.4. INCENDIE / SÉCURITÉ CIVILE

- 5.4.1. Dépôt de la démission de monsieur Jean Normand, à titre de pompier volontaire;
- 5.4.2. Appui pour l'attribution des médailles des pompiers pour services distingués;
- 5.4.3. Offre de services de Normand Desgagnés, architecte, pour l'agrandissement de la caserne incendie;
- 5.4.4. Formation de deux pompiers volontaires à titre d'opérateurs autopompe;

5.5. URBANISME / AMÉNAGEMENT / ZONAGE

- 5.5.1. Offre de vente à La Coopérative de câblodistribution de l'Île-aux-Coudres du terrain appartenant à la municipalité portant le matricule numéro 1152-91-8523, situé dans le chemin des Cèdres;

6. VARIA

7. RENCONTRES ET REPRÉSENTATIONS

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

#2016-06-184 - Adoption de l'ordre du jour

À 19h30, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2016-06-185 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 13 juin 2016 en gardant le varia ouvert.

#2016-06-186 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2016 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2016

Il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2016 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2016.

#2016-06-187 - Adoption des comptes payés et à payer du mois de mai 2016

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de mai 2016.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

COMPTES PAYÉS MAI 2016	
Masse salariale	14 665.99 \$
Dominic Tremblay (salaire du maire)	959.08 \$
Dominic Tremblay (remboursement frais déplacement et cellulaire)	244.40 \$
Daniel Tremblay (remboursement frais cellulaire avril 2016 réso.2016-03-98)	20.00 \$
Paméla Harvey (frais de déplacement)	109.23 \$
Marie Dufour (frais de déplacement)	110.06 \$
Éric Dufour (frais de déplacement congrès 2016)	1 161.95 \$
Financière Banque Nationale (paiement intérêts)	5 433.11 \$
Visa Desjardins	447.00 \$
Pétroles Irving	517.03 \$
Péto Canada	501.00 \$
Hydro Québec	860.47 \$
Bell Mobilité	81.35 \$
Revenu Canada (remises Mai 2016)	2 812.48 \$
Revenu Québec (remises Mai 2016)	7 225.23 \$
SOUS-TOTAL :	35 148.38 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT	
Bell Canada	86.62 \$
Hydro Québec	2 665.08 \$
SOUS-TOTAL :	2 751.70 \$
COMPTES À PAYER	
Alimentation W. Boudreault	2.69 \$
Amiral	2 270.76 \$
Aubé Anctiil Pichette	7 450.38 \$
Bureauthèque Pro Inc.	384.55 \$
Centre d'Archives régional de Charlevoix	20.35 \$

Chambre de Commerce de Charlevoix	224.20 \$
Claudine Hovington (remb. Frais de déplacement)	82.26 \$
Communication Charlevoix (location padgets)	320.72 \$
Éditions Pratico-pratiques	40.23 \$
Énergie et Ressources naturelles Québec	8.00 \$
Équipement de Bureau Portneuf Champlain	258.70 \$
Fondation Hôpital de Baie St-Paul	150.00 \$
Festival des pompiers 2016	377.50 \$
G.Perron Excavation	2 129.34 \$
Garage D.L. Enr	336.78 \$
Garage Jean-Claude Simard	317.16 \$
Gestion matières Résiduelles	160.00 \$
Info Services Réseautek Inc.	149.47 \$
Karine Boudreault (location terrain stationnement mai 2016)	100.00 \$
Larouche Lettrage	11.50 \$
Locations Galiot Inc.	402.36 \$
Math Boudreault, (service rendu)	50.00 \$
Ministère Sécurité Publique (Sûreté du Québec)	129 901.00 \$
Morency, Société d'avocats	1 167.87 \$
MRC de Charlevoix	808.55 \$
Performance Ford Ltée	374.38 \$
PG Solutions	4 996.75 \$
Quincaillerie Castonguay	1 121.30 \$
Quincaillerie Dufour	1 013.65 \$
S. Côté Électrique	1 181.94 \$
Sélection Reader's Digest (bibliothèque)	32.75 \$
Signalisatiuon Estrie	117.73 \$
Turcotte 1989 Inc. (paiement retenue)	8 336.85 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	2 609.23 \$
TVCO (conférence Labeaume)	132.00 \$
Ville de Baie St-Paul	2 232.75 \$
SOUS-TOTAL :	169 273.70 \$
COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Automatisation JRT Inc.	831.27 \$
Quincaillerie Dufour	166.54 \$
Quincaillerie Castonguay	215.87 \$
G. Perron Excavation	275.94 \$
Réal Huot	3 593.20 \$
Excavation de l'Isle Inc.	655.36 \$
Environex	539.94 \$
Transport R.J. Tremblay	43.75 \$

9101-3243 Québec Inc.	361.02 \$
SOUS-TOTAL :	6 682.89 \$
GRAND TOTAL :	213 856.67 \$

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

La conseillère Violette Bouchard se retire des discussions concernant la prochaine résolution.

#2016-06-188 - Appel d'offres pour travaux à l'édifice municipal (Enlèvement de fenêtres à la bibliothèque)

Considérant que les fenêtres du mur Ouest de la bibliothèque municipale n'ont pas été changées en même temps que toutes les autres fenêtres de l'édifice municipal puisqu'il avait été convenu des les enlever plutôt que de les remplacer;

Considérant qu'une trop grande fenestration peut altérer la qualité des livres;

Considérant le manque d'espace libre dans la bibliothèque pour placer tous les livres;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Ginette Claude, secondé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la réalisation de ces travaux, de demander à la directrice générale et secrétaire-trésorière de lancer un appel d'offres sur invitation à trois (3) entrepreneurs dont le siège social est domicilié sur le territoire de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres et de préparer un devis. La conseillère Violette Bouchard s'est abstenue de participer à la discussion et de voter.

La conseillère Violette Bouchard participe à nouveau aux discussions.

#2016-06-189 – Demande d'aide financière de la FADOQ - Les Insulaires de l'Isle-aux-Coudres concernant la réfection du jeu de croquet

Considérant la demande de la FADOQ – Les Insulaires de l'Isle-aux-Coudres reçue le 16 mai dernier;

Considérant que de nombreux citoyens de la municipalité s'adonnent à la pratique du croquet sur ce terrain;

Considérant que la pratique de ce jeu extérieur est un lieu de rencontre pour les aînés, lesquels représentent la clientèle majoritaire de ce jeu;

Considérant qu'il est essentiel pour les aînés de faire de l'activité physique et d'avoir des loisirs leur permettant de participer à la vie communautaire;

Considérant que les bandes du terrain se sont beaucoup détériorées au fil des ans et que des travaux majeurs doivent être faits afin de les remplacer;

Considérant que cette demande s'inscrit dans le cadre de la politique Municipalité amie des aînés (MADA) de la municipalité, dont l'un des objectifs est de favoriser la mise en place de loisirs;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'aider financièrement la FADOQ – Les Insulaires de l'Isle-aux-Coudres pour la somme de 500,00 \$ pour la réfection de leur terrain de croquet. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-190 – Demandes du Comité de la Classique Isle-aux-Coudres concernant la Fête du Canada

Considérant les demandes du Comité de la Classique Isle-aux-Coudres concernant l'organisation et la tenue de la Fête du Canada au terrain de jeux municipal;

Considérant que l'activité doit se dérouler durant la journée et la soirée du vendredi, 1^{er} juillet;

Considérant que des jeux gonflables seront sur place pour amuser les enfants et que les enfants du camp de jour municipal y sont invités, sauf en cas de mauvaise température;

Considérant que durant la soirée du vendredi 1^{er} juillet ou, en cas de mauvaise température, durant la soirée du dimanche, 3 juillet, il y aura des feux d'artifice et l'assistance de la brigade incendie sera requise;

En conséquence de qui précède, il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Comité de la Classique Isle-aux-Coudres d'utiliser le terrain de jeux municipal les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2016 pour la tenue des festivités entourant la Fête du Canada, d'autoriser quatre (4) pompiers volontaires de la brigade incendie à se rendre sur les lieux lors des feux d'artifice, soit durant la soirée du 1^{er} ou du 3 juillet, pour assurer la sécurité des lieux et effectuer la circulation, de prêter les tables et les chaises en bois appartenant à la municipalité ainsi que la scène et d'aider financièrement le comité par la somme de 250,00 \$. Il a également été résolu, par la présente résolution, de ne pas donner d'aide financière supplémentaire à l'organisme pour la location du chapiteau, et ce, compte tenu de l'aide financière que reçoit ce dernier du gouvernement fédéral, ni de niveler le terrain à l'endroit où le chapiteau doit être placé, ni d'installer une nouvelle boîte électrique sur le terrain puisqu'une boîte électrique a déjà été installée par la municipalité sur le terrain de jeux municipal à l'endroit désigné par les différents organismes tenant des activités au terrain de jeux municipal. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-191 – Mandat à Tetra Tech QI inc. pour la réalisation du devis d'appels d'offre publics concernant les travaux de stabilisation des berges dans certains secteurs des chemins de la Bourroche, des Coudriers et du Mouillage et possibilité d'un support durant l'appel d'offres et les travaux

Considérant que la municipalité a finalement décidé de faire exécuter les travaux de stabilisation des berges dans certains secteurs des chemins de la Bourroche, des Coudriers et du Mouillage par un entrepreneur au lieu de les exécuter en régie interne;

Considérant que pour donner un appel d'offres pour la réalisation de ces travaux à un entrepreneur externe, un devis administratif et un devis techniques pour les travaux d'excavation, de stabilisation et de protection de l'environnement doivent être préparés;

Considérant que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques exige de faire un site de recharge de plage;

Considérant qu'il a fallu, en conséquence, mettre à jour l'estimé des coûts de transport des surplus d'excavation des sites numéros 2 à 4 vers le site numéro 1;

En conséquence de qui précède, il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Tetra Tech QI inc. pour la réalisation d'un devis administratifs, de la révision des coûts, de la préparation d'un bordereau de quantité, de la réalisation d'un devis technique par section et de la confection de plans émis pour construction et, au besoin, pour l'émission et copies de plans, pour effectuer un suivi d'appel d'offres, la préparation d'addenda et l'analyse de conformité/contrôle de qualité, le tout, selon l'offre de services datée du 7 juin 2016, telle que ventilée, pour une somme totale de 6 000,00 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-192 – Offre de services de Normand Desgagnés, architecte, pour l'agrandissement de la caserne incendie

Considérant que l'agrandissement de la caserne doit être complété d'ici la fin de l'année;

Considérant la résolution portant le numéro 2016-05-166 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 mai dernier;

Considérant qu'à la suite d'une rencontre tenue le 26 mai dernier, à la caserne incendie, à laquelle monsieur Normand Desgagnés, architecte, monsieur Dominic Tremblay, maire, monsieur Patrice Desgagnés, l'un des conseillers responsables de la sécurité civile, monsieur Éric Dufour, chef incendie et madame Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, étaient présents, il a été convenu d'apporter quelques modifications aux plans qui avaient été préparés par monsieur Normand Desgagnés, architecte, en 2013;

Considérant l'offre de services transmise par monsieur Normand Desgagnés, architecte, le 27 mai 2016;

En conséquence de qui précède, il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Normand Desgagnés, architecte, afin de notamment modifier les plans soumis en 2013, en conformité avec les besoins de la municipalité, coordonner le travail des ingénieurs en mécanique et électricité, présenter un estimé des coûts de construction, soutenir la municipalité et répondre aux questions des entrepreneurs, rédiger un contrat de construction et surveiller les travaux et émettre les documents pertinents relatifs au chantier, le tout pour la somme forfaitaire de 6 000,00 \$ plus taxes, tel qu'il appert de son offre de services datée du 27 mai 2016. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-193 – Offre de vente à La Coopérative de câblodistribution de l'Île-aux-Coudres du terrain appartenant à la municipalité portant le matricule numéro 1152-91-8523, situé dans le chemin des Cèdres

Considérant que La Coopérative de câblodistribution de l'Île-aux-Coudres a un intérêt pour l'acquisition du terrain vacant portant le matricule numéro 1152-91-8523, situé en bordure du chemin des Cèdres, dont la municipalité est propriétaire;

Considérant que ledit terrain est situé dans la zone H-21 du territoire de la municipalité de L'Île-aux-Coudres;

Considérant que le règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la municipalité permet l'établissement d'une entreprise de communications (centre et réseau);

Considérant que La Coopérative de câblodistribution de l'Île-aux-Coudres offre notamment de bons services de téléphonie et de câblodistribution;

Considérant que la municipalité est prête à vendre ledit terrain conditionnellement à ce que la virée pour l'autobus scolaire y soit autorisée, par la mise en place d'une servitude contre ledit terrain, et ce, tant et aussi longtemps que les chemins des Cèdres et Desgagnés ne communiqueront pas ensemble ou que cette virée soit requise par la municipalité;

Considérant que l'évaluation municipale dudit terrain se chiffre à 12 900,00 \$ pour le rôle triennal 2014-2015-2016;

En conséquence de qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir le terrain portant le matricule numéro 1152-91-8523, situé dans le chemin des Cèdres à La Coopérative de câblodistribution de l'Île-aux-Coudres, et ce, pour la somme de 10 000,00 \$ conditionnellement à ce qu'une servitude de passage soit établie contre ledit terrain afin de permettre une virée pour l'autobus scolaire.

À 19h50, monsieur Dominic Tremblay, maire quitte la séance. La séance est désormais présidée par monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant.

#2016-06-194 - Inscription du maire au 75^e congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités

Il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire monsieur le maire Dominic Tremblay, à la 75^e édition du congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités, lequel doit avoir lieu les 29 et 30 septembre et 1^{er} octobre 2016, au Centre des congrès de Québec, au coût de 720,00 \$. Par la présente, la dépense, les frais inhérents ainsi que leur paiement sont autorisés.

#2016-06-195 – Inscription d'élus au Gala des élus du 75e congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités

Considérant que monsieur Dominic Tremblay, maire, cumule plus de vingt (20) années d'expérience en politique municipale, et ce, à titre de conseiller puis à titre de maire;

Considérant que madame Noëlle-Ange Harvey, conseillère municipale, cumule plus de trente-trois (33) années d'expérience en politique municipale, soit plus de vingt (20) ans, et ce, à titre de conseillère;

Considérant que monsieur Patrice Desgagnés, conseiller municipal, cumule plus de vingt-cinq (25) années d'expérience en politique municipale, soit plus de vingt (20) ans, et ce, à titre de conseiller ;

Considérant que monsieur Dominic Tremblay, madame Noëlle-Ange Harvey et monsieur Patrice Desgagnés sont éligibles à être mis en candidature au Gala des élus qui doit avoir lieu lors de la 75^e édition du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers de poser les candidatures de monsieur Dominic Tremblay, madame Noëlle-Ange Harvey et monsieur Patrice Desgagnés afin que ceux-ci soient récipiendaires d'un méritas au Gala des élus qui doit avoir lieu le jeudi, 29 septembre 2016, dans le cadre de la 75^e édition du Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, que tous les frais afférents à ce gala pour chacun des élus récipiendaires et leur conjoint respectif, le cas échéant, soit 30,00 \$ par personne, ainsi que tous les frais inhérents au déplacement de ces élus, soient défrayés par la municipalité. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-196 – Politique sur la gestion des dépliants à la Halte du Pilier

Considérant que la halte multifonctionnelle appelée « Halte du Pilier » située au 2191, chemin des Coudriers est un endroit que beaucoup de gens visitent en raison de sa vocation et de son emplacement;

Considérant qu'un présentoir à dépliants y est installé afin que les commerces puissent y annoncer leurs activités;

Considérant qu'aucune politique de gestion des dépliants ne régissait les conditions et les termes des ententes de location à survenir avec les commerces désirant bénéficier de ce service;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique de gestion des dépliants telle que déposée aux archives de la municipalité et d'autoriser le maire et/ou la directrice générale et/ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer les ententes afférentes avec chacun des commerces ou chacune des personnes désirant bénéficier de ce service. Il est également résolu, par la présente résolution de faire bénéficier gratuitement Tourisme Isle-aux-Coudres de ce service.

#2016-06-197 – Publicité pour le magazine SORTIR du journal Le Charlevoisien

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une publicité pour le magazine SORTIR du journal Le

Charlevoisien dont la date de parution est le 22 juin 2016, et ce, au montant de 110,00 \$ plus taxes, le cas échéant. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-198 – Assurance responsabilité civile pour la pratique du kitesurf à proximité de la Halte du Pilier

Considérant que la municipalité a fait l'acquisition d'une halte multifonctionnelle afin de permettre notamment aux adeptes du kitesurf s'y stationner leurs voitures et de s'y préparer;

Considérant que la municipalité fait la promotion de la pratique de ce sport sur l'Isle;

Considérant que sous les recommandations du courtier en assurance de dommages et de la firme d'avocats de la municipalité, celle-ci devait être assurée en responsabilité civile contre tout événement relié à la pratique de ce sport, particulièrement à cet endroit;

Considérant que la Mutuelle des municipalités du Québec, l'assureur de la municipalité, n'a pas encore fini l'analyse du dossier et que tout sport extrême constitue une exclusion au contrat d'assurance;

Considérant que la saison de kitesurf est commencée et que l'achalandage sera grandissant de semaine en semaine;

Considérant la soumission de Gestionnaire d'assurances SUM que nous a acheminée notre courtier en assurance de dommages, le 3 juin dernier;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers de conclure un contrat d'assurance avec Gestionnaires d'assurances SUM protégeant la responsabilité civile de la municipalité jusqu'à concurrence de deux millions de dollars (2 000 000,00 \$) relativement pratique du kitesurf, dont la prime annuelle s'élève à 3 000,00 \$ et la franchise payable à 1 000,00 \$, et d'installer sur le site des pancartes indiquant les règles de sécurité de ce sport ainsi qu'une pancarte indiquant « *Site de pratique du kitesurf sans surveillance, à vos risques et périls* ». Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-199 – Paiement de la facture numéro 6FD000152 de la Ville de Baie-Saint-Paul concernant l'entente d'équipement supra-local pour 2016

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture portant le numéro 6FD000152 de la Ville de Baie-Saint-Paul pour l'utilisation de l'aréna (équipement supra-local), dont la quote-part de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres s'élève à la somme de 9 681,00 \$.

#2016-06-200 – Mandat à la firme Le Groupe GESFOR Poirier, Pinchin Inc., pour la mise en place d'un registre des calorifuges et des flocages

Considérant que, depuis le 6 juin 2013, un nouveau règlement concernant l'amiante est entré en vigueur, soit le *Règlement modifiant le règlement sur la santé et la sécurité du travail et le Code de sécurité pour les travaux de construction*;

Considérant que selon cette nouvelle réglementation, la municipalité doit implanter un registre qui identifie les flocages et les calorifuges contenant de l'amiante dans les bâtiments construits respectivement avant le 15 février 1990 et le 20 mai 1999;

Considérant que ce registre a pour but d'assurer la santé et l'intégrité des travailleurs qui effectuent des travaux susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante;

Considérant que, par la suite, une mise à jour de la caractérisation initiale devra être effectuée tous les deux ans concernant les flocages et les calorifuges contenant de l'amiante et que le registre devra être conservé tant que la municipalité sera propriétaire du bâtiment;

Considérant que la municipalité, conjointement avec l'ingénieure de la MRC de Charlevoix ont identifiés les bâtiments suivants, propriétés de la municipalité, lesquels ont tous été construits avant le 20 mai 1999, à savoir :

- . l'édifice municipal situé au 1026, chemin des Coudriers;
- . la caserne incendie située sur le chemin de la Baleine;
- . l'ancienne usine de filtration d'eau située sur le chemin des Coudriers, dans le secteur de Saint-Louis;
- . les bâtiments situés au terrain de jeux municipal; et
- . les moulins de l'Isle-aux-Coudres, la maison du meunier;

Considérant qu'il y a deux types de caractérisation des flocages et des calorifuges, le premier permet l'identification des revêtements intérieurs (Type 1) alors que le deuxième permet la caractérisation des revêtements intérieurs (Type 2);

Considérant la soumission de Le Groupe GESFOR Poirier, Pinchin Inc. datée du 30 mai 2016 obtenue par l'ingénieure de la MRC de Charlevoix;

Considérant que le type de caractérisation retenu pour l'édifice municipal, l'ancienne usine de filtration d'eau, les bâtiments situés au terrain de jeux municipal et les moulins de l'Isle-aux-Coudres, la maison du meunier est de type 1;

Considérant que le type de caractérisation pour la caserne incendie est de type 2 puisque des travaux y seront faits très prochainement;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à Le Groupe GESFOR Poirier, Pinchin Inc. afin de mettre en place un registre des calorifuges et des flocages pour les bâtiments ci-dessus énumérés, et ce, au montant de 3 200,00 \$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-201 – Renouvellement de la lettre d'entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec)

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la lettre d'entente de services aux sinistrés qu'a la municipalité avec la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour la somme de 0,16 \$ per capita. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-202 – Appui à la campagne Sauvons Postes Canada du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes concernant l'avenir de Postes Canada

Considérant que l'on retrouve deux comptoirs postaux sur le territoire de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres;

Considérant que les heures d'ouverture de ces comptoirs postaux ne cessent de diminuer;

Considérant le service postal offert par Postes Canada est bien ancré dans les habitudes de ses habitants

Considérant que la population insulaire est vieillissante;

Considérant que tant les particuliers que les entreprises comptent sur un service de livraison postal quotidien;

Considérant que le service de Postes Canada est rentable;

Considérant que Postes Canada détient le monopole sur la livraison de courrier autre que les courriers recommandés et les colis et que, pour rester compétitive, Postes Canada doit maintenir son service de livraison du lundi au vendredi;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Syndicat des travailleurs

et travailleuses des postes dans ses démarches concernant l'avenir de Postes Canada et d'autoriser monsieur le maire et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une lettre destinée au groupe de travail de l'Examen de Postes Canada.

#2016-06-203 – Intérêt de la municipalité à participer au regroupement des municipalités de Charlevoix pour le lignage des rues

Il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers de signifier à la MRC de Charlevoix, l'intérêt de la municipalité à participer au regroupement d'achat pour le lignage des chemins municipaux.

#2016-06-204 – Appui au projet « Train OCEAN 150 » de la Ville d'Amqui

Considérant que la Ville d'Amqui souhaite en tant que Village-Relais du Québec améliorer son attractivité et positionnement touristique;

Considérant que la gare d'Amqui a été reconnue par Patrimoine Canada comme étant une gare patrimoniale et que la Ville d'Amqui y a relocalisé, depuis l'été 2015, ses services d'information touristique;

Considérant que la Ville d'Amqui possède, depuis 2004, la voiture de fonction PULLMAN (Unité 4514) LYNNEWOOD et laquelle célébrera en 2017 son centenaire;

Considérant que le Canada célébrera en 2017 son 150^e anniversaire de fondation;

Considérant que le maire d'Amqui a eu l'idée de proposer au gouvernement fédéral le projet « Train Océan 150 » ainsi que des activités entourant le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet « Train Océan 150 » de la Ville d'Amqui.

#2016-06-205 – Participation à la 23^e édition du tournoi de golf bénéfique de Musée maritime de Charlevoix

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une participation à la 23^e édition du tournoi de golf bénéfique du Musée maritime de Charlevoix ainsi qu'un billet pour le cocktail et le souper suivant ledit tournoi, au montant de 190,00 \$ plus taxes, le cas échéant, et de nommer monsieur Patrice Desgagnés, maire suppléant, pour y assister. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-06-206 – Dépôt du rapport de l'Assemblée générale annuelle 2015 de SPCA Charlevoix

Il est résolu à l'unanimité des conseiller de déposer le rapport de l'Assemblée générale annuelle 2015 de SPCA Charlevoix.

#2016-06-207 – Dépôt du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix du règlement portant le numéro 2016-09

Il est résolu à l'unanimité des conseiller de déposer le certificat de conformité du règlement portant le numéro 2016-09 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage dans le but de modifier les dispositions relatives aux usages dans diverses zones et d'ajuster le niveau de classification de l'érosion des berges dans le secteur du chemin des Prairies, lequel certificat confirme que ledit règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et a été approuvé lors de la séance du comité administratif du conseil de la MRC de Charlevoix, le 25 mai 2016.

#2016-06-208 – Dépôt du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix du règlement portant le numéro 2016-10

Il est résolu à l'unanimité des conseiller de déposer le certificat de conformité du règlement portant le numéro 2016-10 ayant pour objet d'amender le règlement de lotissement dans le but de modifier des normes de profondeur de terrains et d'ajouter des exceptions aux règles de lotissement, lequel certificat confirme que ledit règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et a été approuvé lors da la séance du comité administratif du conseil de la MRC de Charlevoix, le 25 mai 2016.

#2016-06-209 – Dépôt du règlement numéro 160-16 intitulé « Adoption du règlement révisant la composition et le fonctionnement du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Charlevoix » et de la résolution afférente du conseil des maires de la MRC de Charlevoix portant le numéro 89-05-16

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer officiellement le règlement numéro 160-16 intitulé « Adoption du règlement révisant la composition et le fonctionnement du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Charlevoix » et de la résolution afférente du conseil des maires de la MRC de Charlevoix portant le numéro 89-05-16.

#2016-06-210 – Dépôt de la mission de monsieur Jean Normand, à titre de pompier volontaire

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer officiellement la démission de monsieur Jean Normand datée du 3 juin 2016, lequel agissait à titre de pompier volontaire au sein de la brigade incendie de la municipalité depuis 2010.

#2016-06-211 – Appui pour l'attribution des médailles des pompiers pour services distingués

Considérant que la municipalité souhaite remettre une marque de reconnaissance aux pompiers volontaires qui composent sa brigade incendie depuis au moins vingt (20) ans;

Considérant que la municipalité souhaiterait également, si possible, remettre une marque d'appréciation aux pompiers volontaires qui ont déjà fait partie de sa brigade incendie pendant au moins vingt (20) ans mais qui ont depuis démissionné;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et secrétaire-trésorière fasse la demande auprès du Bureau du secrétaire du gouverneur général (Chancellerie de distinctions honorifiques) pour l'obtention des médailles des pompiers pour services distingués aux pompiers remplissant les critères d'admissibilité.

La conseillère Noëlle-Ange Harvey se retire des discussions concernant la prochaine résolution.

#2016-06-212 – Formation de deux pompiers volontaires à titre d'opérateurs autopompe

Considérant que la municipalité est propriétaire d'un camion de type autopompe;

Considérant que pour pouvoir utiliser adéquatement ce camion, des pompiers de la brigade incendie doivent recevoir une formation;

Considérant que la formation se donne en collaboration avec le service de sécurité incendie de la Ville de La Malbaie;

Considérant l'offre de service portant le numéro 2016-001 du service de sécurité incendie de la Ville de La Malbaie;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Céline Dufour, secondé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser deux pompiers volontaires de la brigade incendie de l'Isle-aux-Coudres, soit monsieur Raynold Perron et monsieur Daniel Tremblay, afin de suivre la formation requise, le tout pour la somme totale de 2 458,00 \$ incluant les taxes, plus tous les frais inhérents à ladite formation comme les frais de déplacement et la rémunération des pompiers durant la formation. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés. La conseillère Noëlle-Ange Harvey s'est abstenue de participer à la discussion et de voter.

La conseillère Noëlle-Ange Harvey participe à nouveau aux discussions.

#2016-06-213 – Dépôt de la demande de monsieur Patrick Kelley

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer officiellement la demande de monsieur Patrick Kelley concernant l'achat du lot portant le numéro 5 276 492 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Charlevoix 2, lequel serait un ancien chemin municipal désaffecté.

Mention spéciale à la brigade incendie

Les membres du conseil souhaitent féliciter les pompiers volontaires de la municipalité pour la réussite de leur activité « lave-o-thon » qui a eu lieu samedi, le 4 juin dernier et qui a permis d'amasser la somme de 3 968,00 \$. Les membres du conseil municipal souhaitent également remercier tous les citoyens qui ont participé à cette activité.

Mention spéciale à la conseillère Ginette Claude et aux élèves du primaire

Les membres du conseil souhaitent souligner l'implication bénévole de la conseillère Ginette Claude au théâtre scolaire de l'école Saint-Pierre et la féliciter pour la qualité de son travail. Ils tiennent également à féliciter tous les élèves ayant participé à la pièce de théâtre qui fut un succès.

#2016-06-214 – Période de questions

La période de questions est ouverte à 20h30.

Les questions ayant toutes été répondues, la période de questions est fermée à 20h54.

#2016-06-215 – Levée de la séance ordinaire du 13 juin 2016

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance ordinaire du 13 juin 2016, à 20h54.

Dominic Tremblay, maire

Patrice Desgagnés, maire suppléant

**Pamela Harvey, directrice générale
et secrétaire-trésorière**

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions est réputée être signée individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 11 juillet 2016. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Dominic Tremblay, maire